

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-40

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Absents : 3  
Votants : 14  
Procurations : 2

REÇU LE :

27 AVR. 2018

PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-huit, le 12 AVRIL à 20 h 07, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 07/04/2018**

**Date d'affichage : 07/04/2018**

**Présents** : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Fanny KUHNT, Paulette PORTET, Marie-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

**Absents excusés (1)** : Didier MAURY

**Absents avec Procuration (1)** :

- Raphaël GENZ a donné procuration à Eva BIETH.
- Camille HAUMONT-BOUZONVILLE a donné procuration à Marie-Cécile RIVIERE

**La séance est ouverte à 20 H07.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Cécile RIVIERE est désignée pour remplir cette fonction.**

## OBJET - Vote du Budget Principal 2018

Monsieur le Maire expose :

La date butoir pour voter le Budget primitif est le 15 avril.

Le budget de la commune est composé de 2 sections : une partie fonctionnement et une partie investissement elles-mêmes décomposées en deux parties dépenses et recettes.

Les dépenses présentées s'élèvent à 904 695,93 € en fonctionnement et 596 409,62 € en investissement, soit un total de 1 501 105,55€.

## FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES</b>		
<b>N°</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2018</b>
<b>011</b>	Charges à caractère général	198100,00 €
<b>012</b>	Charges de personnel	273351,00 €
<b>014</b>	Atténuations de produits	30500,00 €
<b>023</b>	Virement de la section investissement	283847,93 €
<b>65</b>	Autres charges gestion courante	42100,00 €
<b>66</b>	Charges financières	64027,00 €
<b>67</b>	Charges exceptionnelles	10500,00 €
<b>042 – 6811</b>	Amortissement participation SDE 09	2270,00 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>904695,93 €</b>

<b>RECETTES</b>		
<b>002</b>	Excédent antérieur reporté fonctionnement	177550,83 €
<b>013</b>	Atténuations de charges	16000,00 €
<b>70</b>	Produits des services	34830,00 €
<b>73</b>	Impôts et taxes	263124,10 €
<b>74</b>	Dotations et participations	198891,00 €
<b>75</b>	Autres produits gestion courante	210100,00 €
<b>76</b>	Produits financiers	4200,00 €
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>904695,93 €</b>

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		
N°	INTITULE	BP 2018
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	115541,99 €
041	Opérations patrimoniales	3000,00 €
16	Remboursement d'emprunts	146222,00 €
20	Immobilisations incorporelles	17000,00 €
21	Immobilisations corporelles	314645,63 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>596409,62 €</b>
RECETTES		
021	Virement section fonctionnement	283847,93 €
024	Produits de cession	130000,00 €
10	Dotations fonds divers réserves	118541,99 €
13	Subvention d'investissement	59749,70 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2000,00 €
28	Amortissements immobilisations incorporelles	2270,00 €
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>596409,62 €</b>

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE le Budget primitif principal 2018,**
- **DECIDE du montant des ouvertures de crédits par chapitre en recettes et en dépenses, conformément au tableau présenté.**

A Serres sur Arget, le 12 avril 2018

**REÇU LE :**  
**27 AVR. 2018**  
**PREFECTURE FOIX**



Le Maire,

Alain GARNIER

**Reçu en Préfecture le :**

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du